



20 juillet 2023

(23-4934)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle
qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: ORDONNANCE DE 2007 (S.I. N° 157 DE 2000) PORTANT APPLICATION
DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI DE 2000 SUR LE DROIT
D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	---------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2007 (S.I. n° 157 de 2000) portant application de certaines dispositions de la Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes
Objet	Droit d'auteur et droits connexes
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_11042_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
L'instrument notifié fixe le jour auquel l'article 198 de la Loi de 2000 (n° 28 de 2000) sur le droit d'auteur et les droits connexes entre en vigueur. L'objectif de l'article 198 est de garantir que des exemplaires d'ouvrages diffusés pour la première fois dans l'État soient fournis à certaines bibliothèques. L'article actualise le système de dépôt établi par l'article 56 de la Loi de 1963 sur le droit d'auteur (abrogée).	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} mai 2007; l'instrument a été signé par le Ministre d'État le 29 mars 2007 et fixe comme date d'entrée en vigueur le 1 ^{er} mai 2007. Il est également indiqué que l'ordonnance ne s'applique pas aux articles 98, 199 et 247 de la Loi de 2000 (n° 28 de 2000) sur le droit d'auteur et les droits connexes.
Autre date	Adoption: 29 mars 2007

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	25 avril 2023
Autres renseignements	Voir également IP/N/1/IRL/C/3 (<i>Loi de 2000 (n° 28 de 2000) sur le droit d'auteur et les droits connexes</i>)
Organisme ou autorité responsable	<i>Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle)</i> <i>Department of Enterprise, Trade and Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</i> trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.